



Bulletin Municipal

Le Vernet d'Ariège



Sommaire

Éditorial.....	P 2
Travaux - Projets - Environnement.....	P 3
Finances - Ressources humaines.....	P 4
Social - Solidarité.....	P 8
Vie scolaire.....	P 9
Associations.....	P 10
Patrimoine.....	P 18
Vivre ensemble.....	P 20
Infos pratiques.....	P 22

Éditorial

Chères Vernétoises, Chers Vernétois,

Vous nous avez accordé votre confiance lors du dernier scrutin des élections municipales et je vous en remercie .

Je pourrais, dans cet éditorial, vous évoquer le bilan de tous les projets réalisés, de toutes nos interventions majeures et mineures, celles apparentes pour vous, celles qui ont été réalisées dans la discrétion. Toutes ces actions quotidiennes ayant pour objectifs d'améliorer nos conditions de vie, celles de nos enfants, et bien sur celles de nos aînés.

Au Vernet d'Ariège , je rencontre chaque jour des personnes de tous les âges dont les idées, les initiatives, le savoir-faire, la gentillesse et l'humour sont pour moi des sources d'inspiration, de motivation et qui me rappellent quotidiennement le sens de mon engagement de maire : être là avec eux, pour eux, afin d'améliorer encore notre belle commune et je les en remercie.

Pour cette nouvelle année 2024 nous allons en priorité accélérer le renouvellement de l'éclairage public, notamment en remplaçant nos vieilles ampoules par des éclairages LED moins consommateurs en électricité, ainsi que toutes les solutions permettant, avec ou sans aides de maîtriser nos dépenses énergétiques et ainsi la cohérence de notre budget communal .

De Denis LAFON, Maire



Heureusement, il y a aussi une réalité, celle que nous vivons au quotidien et qui n'est pas assez mise en avant: les initiatives des bénévoles et des associations, le dynamisme des entrepreneurs et de leurs équipes, le talent des enseignants, la disponibilité et le professionnalisme des agents du service public, la mobilisation et la présence sur le terrain des élus municipaux... Voilà, je vous souhaite donc au nom de l'équipe municipale une très, très, belle année 2024.

Pour Contacter l'équipe municipale : comlevernet.09@gmail.com

État - Civil

Naissances

Le 27/06/23 **Yzaëlle JOULÉ** à Toulouse.

Le 05/11/23 **Liana RODRIGUES VALENTE** à St Jean de Verges

Le 01/12/23 **Elise RIEU** à St Jean de Verges.

Mariages

Le 25/11/23
Stephane LABADIE
et
Joy LAPASSET

Décès

- Le 07/05/23 Frédéric RAMADOUR (53 ans)
- Le 04/06/23 Jeannette JAN née COURTHIEU (90 ans)
- Le 17/06/23 Maurice BELONDRADE (72 ans)
- Le 27/06/23 Yolande LANDES née SOLBES (70 ans)
- Le 26/07/23 Denise CABIROL née BERDEIL (87 ans)
- Le 25/09/23 Manuel SINGLA (69 ans)
- Le 19/10/23 Jacques MAZIERES (86 ans)
- Le 17/12/23 Adrienne SUBRA née BAUDOUY (98 ans)
- Le 21/12/23 Guy LANDIER (91 ans)



Travaux - Environnement

Travaux réalisés

- **Travaux d'entretien et de maintenance dans les écoles** : réparation de gouttières, récupérateur d'eau, pose de verrous, floutage des vitres, remplacement des portemanteaux, nettoyage des canalisations d'évacuation des sanitaires. Changement du cumulus de l'école primaire.
- **Terrain de tennis - «City»** : remplacement des panneaux de basket, réparation du grillage du terrain de tennis.
- **Parking Fargaud** : mise en place d'un puits sec afin d'évacuer les eaux stagnantes.
- **Nettoyage des ruisseaux** : avec la participation des habitants et des conseillers municipaux nettoyage du ruisseau de Lafargue et du ruisseau de la Bernadette.
- **Terrain de foot** : remise à niveau des poteaux.
- **Voirie** : curage fossé, enrochement talus et réparation candélabre chemin de Clarac.
- **Élagage des platanes** : place Guilhamet, rue du Moulin et Place Jules Ferry.



Un objectif principal pour 2024, réduire les dépenses énergétiques de la commune pour un budget mieux maîtrisé. De nombreux projets sont donc à l'étude. Notamment en ce qui concerne , l'éclairage public et les bâtiments municipaux. Pour ce qui est de la voirie, des projets pour le chemin des Tisserands et le parking Fargaud. Mais aussi, pour une bibliothèque de rue afin de favoriser l'accès à la lecture et les rencontres entre personnes.

Finances - Ressources humaines



Le budget communal est régi par l'instruction budgétaire et comptable M14 qui fixe les règles pour les communes.

L'article L2313-1 du CGCT prévoit que : Les budgets de la commune restent déposés à la mairie où ils sont mis sur place à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent leur adoption ou éventuellement leur notification après règlement par le représentant de l'État dans le département.

Voici donc une présentation synthétique du budget 2023 qui vous permettra d'en saisir les enjeux.

Finances : exécution du budget 2023

Section de Fonctionnement

1. Dépenses

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement des divers services communaux, regroupées par article et par chapitre en six catégories principales :

- Chapitre 011 – Charges à caractère général : elles concernent notamment la gestion des bâtiments communaux, les fluides, les frais de communications, les contrats de maintenance, les prestations de services tels que transports, réparations de véhicules par exemples, les assurances, les différents achats de petits matériels et d'entretien courant, les fournitures administratives, scolaires, les fêtes et cérémonies, les cotisations et taxes diverses.

- Chapitre 012 – Charges de personnel : elles concernent les rémunérations des personnels titulaires, non titulaires et "extérieurs", les charges sociales, les impôts et taxes sur les rémunérations, les assurances, la médecine du travail, la prise en charge des œuvres sociales.

- Chapitre 014 - Atténuation de produits : elle correspond à une recette touchée par la Commune qui doit être reversée à un autre organisme, soit, par exemple, le Fond National de Garantie Individuelle des Ressources (montant prélevé par l'État et part reversée aux collectivités pour compenser la perte de revenus fonciers suite à la réforme de 2010 (Taxe Professionnelle devenue Contribution Foncière des Entreprises).



- Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre sections : elles concernent essentiellement les écritures d'amortissements ainsi que celles concernant la vente de biens mobiliers ou immobiliers.

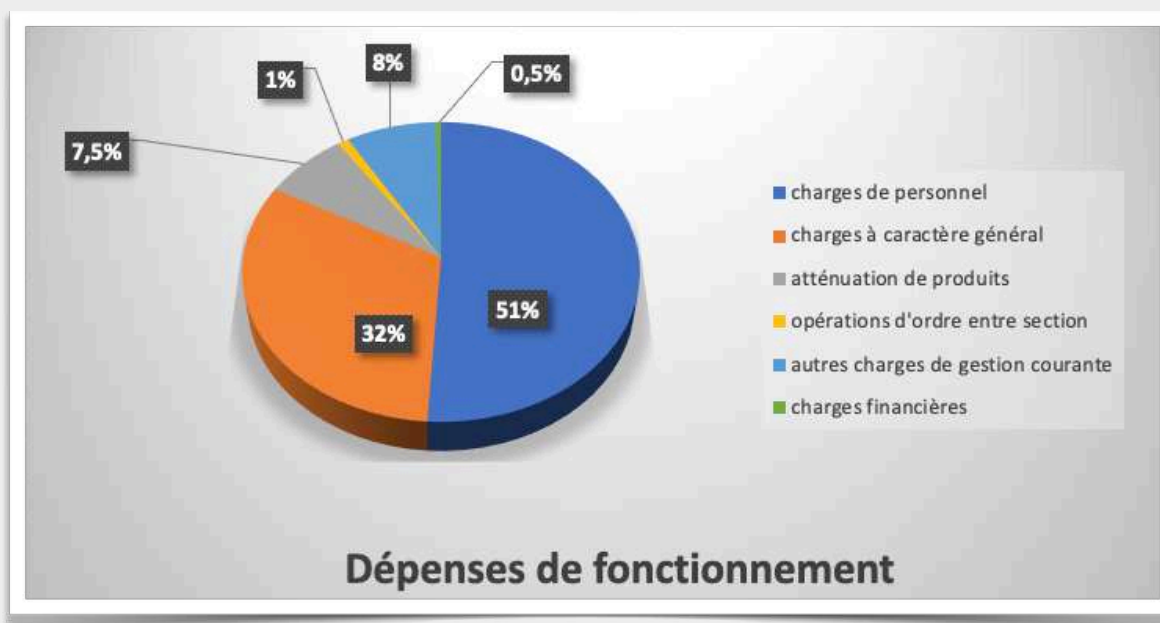
- Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : sont comptabilisées dans ce chapitre les dépenses relatives aux élus (indemnités – caisses de retraite – formations), les versements de subventions aux associations, clubs sportifs, cotisations à différents organismes.

- Chapitre 66 – Charges financières : il s'agit des intérêts des emprunts.



Les dépenses de fonctionnement pour le budget communal 2023 s'élèvent à 504 321,88 € au 09/01/2024. Elles se répartissent de la façon suivante :

- Charges de personnel : 51% (dont Rémunérations brutes : 29 % et Charges sociales : 22 %)
- Charges à caractère général : 32%
- Atténuation de produits : 7,5%
- Opérations d'ordre entre sections : 1%
- Autres charges de gestion courante : 8%
- Charges financières : 0,5 %



2. Recettes

Les recettes de fonctionnement regroupent toutes les recettes nécessaires afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commune mais aussi son autonomie financière. Les principales proviennent des impôts directs (impôts locaux) et des dotations diverses (dotation forfaitaire des communes, dotation de solidarité rurale, dotation nationale de péréquation, CCPAP, etc.).

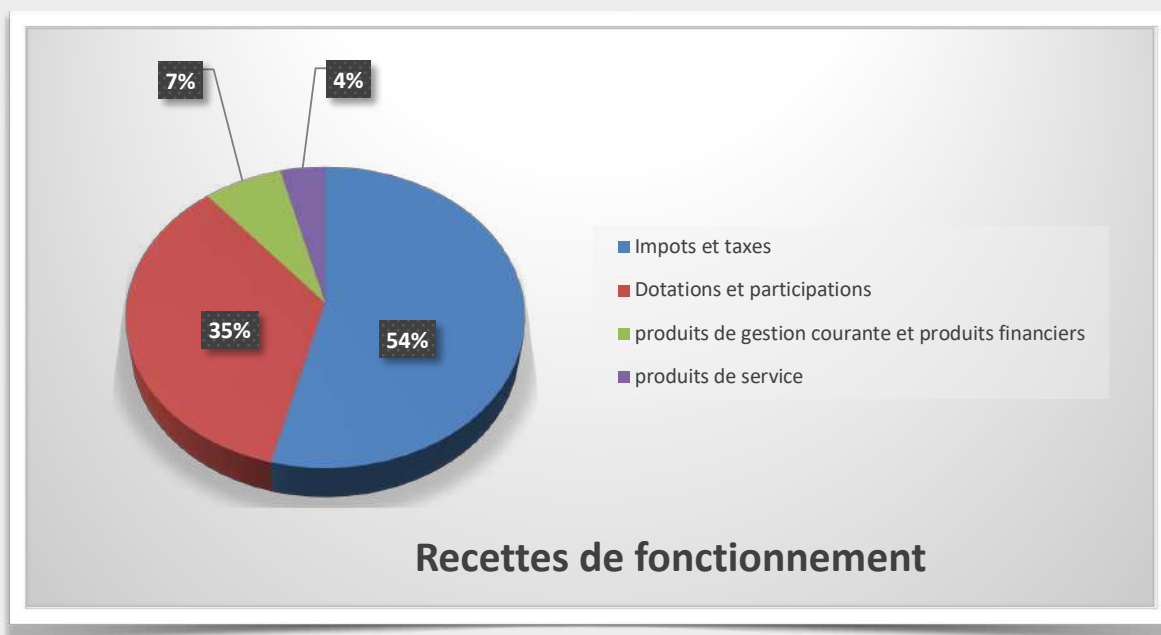
Les recettes sont inscrites dans des chapitres différents

- Chapitre 70 – Produits des services : ils représentent les sommes encaissées pour les prestations rendues par la Commune ainsi que le remboursement des charges locatives.
- Chapitre 73 – Impôts et Taxes : ils regroupent les impôts directs locaux ainsi que les dotations provenant de la CCPAP et de l'État.
- Chapitre 74 – Dotations et participations : elles regroupent les compensations de l'État, principalement celles relatives à la suppression de la taxe d'habitation, la participation d'organismes divers.
- Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : ils représentent les loyers encaissés pour les logements communaux et les locations de la salle polyvalente.



Les recettes de fonctionnement pour le budget communal 2023 s'élèvent à 578 716,69 € au 09/01/2024. Elles se répartissent de la façon suivante :

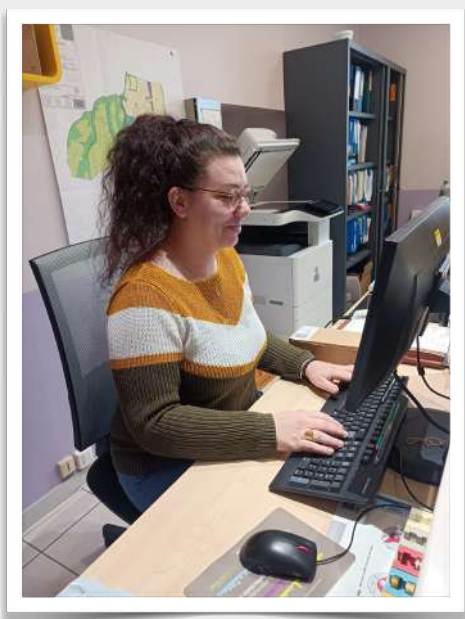
- Produits de service : 4%
- Impôts et taxes : 54%
- Dotations et participations : 35%
- Autres produits de gestion courante et produits financiers : 7%



Ressources humaines : le point sur les employés municipaux

La Mairie peut actuellement s'appuyer sur 7 agents communaux.

- 1 Secrétaire de Mairie à 35 h.
- 1 Secrétaire de Mairie et Agent de la Poste à 17.5 h.



- 1 agent polyvalent (Cantine, garderie et entretien général) à 25.5 h
- 1 agent polyvalent (Cantine, garderie et entretien général) à 20.5 h.
- 1 agent polyvalent (Cantine, garderie et entretien général) à 22 h.
- 1 ATSEM (école maternelle) à 28.5 h.
- 1 Agent technique espaces verts et maintenance à 35 h.



L'équipe municipale réaffirme sa confiance auprès des employés municipaux qui s'investissent au quotidien et les remercie chaleureusement pour leur implication et leur professionnalisme.

Social - Solidarité



A partir d'octobre, la commission a contacté toutes les personnes de 70 ans et plus afin de savoir combien seraient intéressées par un goûter de Noël en musique au lieu du traditionnel « panier gourmand », puis il y eût un deuxième contact en novembre auprès des indécis. Et le goûter se déroula le vendredi 15 décembre à la salle polyvalente, ce fut une agréable après-midi festive dans une ambiance chaleureuse animée par Jacky Caillaud, très bon musicien et chanteur qui a su s'adapter au goût de tous les convives. La participation des enfants de la garderie pour clôturer la journée offrit à l'assemblée un joyeux moment supplémentaire. Les « paniers gourmands » furent distribués à partir du lendemain à ceux qui n'avaient pas participé au goûter.

Le point sur les actions menées

Dès le début de l'été qui coïncidait avec la mise en place du nouveau conseil municipal, la nouvelle commission sociale, en prévision de la période caniculaire annoncée, a acheté des brumisateurs qui ont été distribués aux personnes « vulnérables » dès que la préfecture a placé notre département en alerte le 18/08/23. Pendant la période de vigilance, qui a duré jusqu'au 24/08/23, nous avons ouvert l'église afin que les Vernétois(es) puissent profiter d'un espace fraîcheur dans la commune à proximité de leur domicile.

Fin septembre, suite à une convention signée début 2023 avec la mutuelle santé MUTAMI, une réunion publique fut organisée à la salle polyvalente afin d'informer la population des avantages qui sont proposés dans le cadre de cette convention, l'avantage principal étant que les individuels peuvent profiter d'un tarif de groupe. Cet organisme a un bureau d'accueil au centre ville de Pamiers et la conseillère peut éventuellement se déplacer sur rendez-vous en mairie ou à domicile.

En novembre, MUTUALIA une mutuelle implantée en Ariège, également, nous a contactés pour un partenariat. De ce fait une convention a été signée suivie d'une réunion publique le 05/01/2024. Une conseillère assure des permanences régulières dans les locaux de la Maison France Services à Saverdun et se déplace sur rendez-vous en mairie ou à domicile. Chaque mairie peut passer plusieurs conventions car il n'y a pas d'exclusivité et cela offre un plus large choix aux personnes intéressées.



À noter qu'une permanence de soutien aux démarches administratives a été mise en place tous les vendredis de 10h à 12h à la mairie ou sur rendez-vous.

À l'étude : création d'un espace intergénérationnel et la transformation de la cabine téléphonique en « cabine à livres ».

Vie scolaire

La parole est aux enfants

Le spectacle de Noël : «le voyage de Mandibule» raconté par les CE1

Nous avons adoré ce spectacle qui racontait le voyage du scarabée Mandibule. Il rêvait de voler et de voyager. Un magicien a exaucé son vœu. Il lui a donné des ailes multicolores. Nous avons trouvé les musiques très chouettes et nous avons bien ri ! C'était très drôle !

La venue du Père Noël à l'école, racontée par les CM1-CM2

Le Père Noël nous a rendu visite le vendredi 22 décembre 2023. Il est venu pour la distribution des cadeaux et des chocolats. C'était super gentil de sa part. Nous étions très contents.



Pour tous

- Maternelle et Cinéma : 2 films (décembre et mars), cinéma de Saverdun.
- Ecole et Cinéma : 3 films à voir. Le premier sera "Le cirque" de Charlie Chaplin courant novembre. 2 films en commun entre cycles 2 et 3. (décembre, mars et avril).
- Projet les Anchantiers : nous travaillons avec Thierry, notre intervenant musique, sur des chants que nous chanterons ensuite accompagnés de l'Ensemble Instrumental de l'Ariège. Tous les élèves du RPI se retrouveront en deux groupes mais ce ne sera pas ouvert aux parents.
- Sorties USEP: rencontres sportives avec d'autres écoles tout au long de l'année (danses traditionnelles, athlétisme, cross...).
- Piscine qui débutera en février.
- Prix des incorruptibles: vote individuel pour l'oeuvre littéraire de leur choix.



Le projet d'activités éducatives pour l'année scolaire 2023 - 2024 (Par les enseignantes)

Pour les CM1 - CM2

- Défi-lecture : correspondance avec une classe de Saint-Paul-De-Jarrat autour de la lecture de livres communs, une première rencontre a eu lieu au Village des sciences le 13 octobre, une deuxième rencontre aura lieu en fin d'année.
- Village des sciences.
- Accueil de stagiaires infirmier(e)s sur le thème de l'alimentation.
- Golf en dernière période : prêt de matériel et venue d'un professionnel pour montrer la technique aux élèves.

Pour les CE1

- Village des sciences

Pour les maternelles

- visite de la médiathèque

Précisions sur le tarif social « cantine »

Mise en place du « tarif social cantine » depuis la rentrée septembre 2023.

Bilan du quadrimestre septembre/décembre 2023.

Durant cette période, 61 enfants ont fréquenté l'école du Vernet sur 5 niveaux ; petite section(10), grande section(9), CE1(19), CM1(13), CM2(10)

- 56 élèves ont mangé à la cantine, et 36 ont bénéficié du tarif social à 1€.
- Par déduction, 20 enfants ont réglé 3,80€ ou 3,90€.

Nous avons perçu 1607€ des familles, nous allons recevoir 4821€ de remboursement.



VIE ASSOCIATIVE

Nous comptons à ce jour, onze associations dans notre village.

Elles permettent d'entretenir et de tisser des liens entre habitants, mais aussi d'animer le village autour d'évènements sportifs, festifs ou commémoratifs.

Grâce aux bénévoles qui les animent, elles participent à la cohésion, au «vivre ensemble» et à la qualité de vie dans notre village.

Que tous ces bénévoles soient ici remerciés pour leur implication, la qualité de leurs animations et la bonne humeur qu'ils transmettent au cours de leurs activités.

Amicale du Camp de Concentration du Vernet d'Ariège



Janvier 2023 : publication du 3^{ème} livre "Jules & autres nouvelles" de Friedrich Wolf paru aux Éditions du Vernet. C'est la première fois que cet auteur est édité en français. Ces quatre nouvelles content les liens d'amitié qui se sont créés dans le camp de concentration du Vernet d'Ariège entre les internés. Vous y découvrirez également l'histoire de Kiki, un chien adopté par les internés.

Samedi 13 mai au Vernet d'Ariège : Nuit Européenne des Musées; visite guidée de 18h à 20h.

Mercredi 17 mai à Foix, Ariège : Journée des luttes contre les discriminations, le harcèlement & les violences : l'Amicale a présenté ses actions de 14h à 18h sur les Allées Villote & le président a pris la parole devant le monument de la Résistance.

Samedi 3 juin à Prayols, Ariège : 11h, discours du président Raymond Cubells au nom de l'Amicale & au nom du CIIMER (Centre d'Investigation & d'Interprétation de la Mémoire de l'Espagne Républicaine).

Août-septembre à Auzat : Exposition de dessins concentrationnaires dans la Maison du Patrimoine intitulée : « Étrangers Indésirables 1939-1944 ». Cinquante dessins concentrationnaires originaux réalisés par une dizaine d'artistes internés ont été présentés accompagnés de documents d'archives & de biographies des artistes.



Du 6 au 23 septembre à Foix, Ariège: Mémoires de Déportations à l'Estive. Cet événement sera une rencontre entre les mémoires des Tziganes, des Étrangers Indésirables, des Républicains Espagnols & des Juifs. Avec une exposition de dessins cellulaires & concentrationnaires consacrée à Carlos Duchatellier, « Étrangers Indésirables », titre de l'exposition : CARLOS DUCHATELLIER ARTISTE PEINTRE HAÏTIEN ENGAGÉ, INCARCÉRÉ, INTERNÉ, DÉPORTÉ... Le vernissage a eu lieu le vendredi 8 septembre.

16 & 17 septembre au Vernet : Journées Européennes du Patrimoine.

Samedi 14 octobre de 14h à 19h : conférence en partenariat avec l'association IBERIA CULTURA de Pamiers.

Du 19 au 22 octobre : exposition intitulée «Étrangers Indésirables 1939 1944» à la salle des fêtes du Mas d'Azil.

1er novembre, à 11h : au cimetière sis sur la commune de Saverdun; Cérémonie des Oubliés de la Toussaint.

1er décembre à 20h : conférence «Voyage dans le curieux pays de «Vernet» salle des fêtes de Palhès. À cela s'ajoutent les visites de scolaires, de groupes et de particuliers.



14/10/2023 conférence à Iberia Cultura



01/11/2023 les Oubliés de la Toussaint

ANNONCE

Voici le dernier objet confié à l'Amicale et qui est installé dans notre vitrine au musée. Il s'agit d'une tirelire réalisée dans le camp par un interné.

Si vous possédez un objet réalisé dans le camp, vous pouvez en faire don à l'Amicale qui pourra l'exposer dans le musée.

Merci d'avance.

Le président, Raymond Cubells



Le musée du Vernet d'Ariège, retrace l'histoire du camp du Vernet où 40 000 personnes de toutes les nationalités entre 1918 et 1945 furent affectées, d'abord au transit, à l'internement, puis à l'accueil et enfin à la détention des étrangers suspects.

INFOS PRATIQUES

Adresse : Place Guilhamet 09700 LE VERNET D'ARIÈGE

Horaires hebdomadaires d'ouverture :

lundi, mardi et jeudi de 8h30 - 12h00 et de 13h30 - 17h00

Le vendredi de 8h30 - 12h00 et de 15h00 à 18h30

Canifolie



Une année 2023 bien remplie pour l'association!

Ont été proposés tout au long de l'année y compris durant l'été de la « canirando », de la « caniraquette », du « canitrail », de la « canibaignade ».



Des stages ou journées d'initiation ont réuni les adhérents, notamment pour une initiation au troupeau pour les chiens de troupeau à Castres.

La tenue d'un stand dans une enseigne de vente d'articles animaliers à Foix fut suivie d'une initiation au Vernet. L'association a également participé aux forums des associations de Saverdun et du Vernet d'Ariège.



Elle a coorganisé avec le Vernet - Trail 09, une manifestation, pour **Octobre rose**. Cette campagne nationale a pour objectif de sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et de collecter des fonds pour la recherche.



Le refuge animalier de Pamiers a accueilli l'association lors de ses journées «Portes Ouvertes».

Un atelier de création de longes a été mené.

Un stage «premiers secours canins» a été organisé au Vernet d'Ariège.

Une première organisation d'un évènement ouvert à tous, **Les Cani Folie's**, a vu le jour sur la commune de Bonnac pour cause de fermeture du pont du Vernet.



Comité des fêtes



Caroline PINEL

06 33 31 94 09

comitedesfetesduvernet09@gmail.com

https://www.facebook.com/comitelevernet09?locale=fr_FR

Les Planches Vernétoises



Naissance et 1ère saison de l'association.

La section Théâtre enfant a accueilli cinq jeunes comédiens. Deux pièces de théâtre ont été apprises durant l'année, chaque mercredi après-midi. La représentation de fin de saison a eu lieu le 9 juin devant une cinquantaine de spectateurs. Le succès était au rendez-vous pour nos jeunes comédiens applaudis, comme il se doit, par un public conquis.

Parallèlement, l'association a été sollicitée par la Communauté de Communes des Portes d'Ariège (CCPAP) pour participer au projet de la journée de l'environnement. Cette année les pollinisateurs étaient aux programmes avec en vedettes, "Les Abeilles".



Nous étions en collaboration avec une classe de l'école de Saint Quirc qui comptait 23 élèves. En six séances, le spectacle a été créé et répété. La restitution a eu lieu le vendredi 16 juin durant "La journée de l'environnement" organisée à Bonnac.



Les enfants étaient tellement contents d'eux qu'ils ont souhaité le reproduire lors de la fête de leur école le mardi 27 juin.



Pour cette 2ème saison (2024), l'association continue les ateliers théâtre section enfants / ados, mais a aussi ouvert une section Adultes ainsi qu'un atelier « Chant », section Adultes.



Nous avons aussi la volonté d'organiser "Les Soirées de l'Humour" une fois par an. Faire venir dans nos communes, des spectacles de théâtre et d'humour interprétés par des comédiens confirmés et professionnels. Mais elle a aussi la volonté de les rendre accessibles à tout le monde.

Association Communale de Chasse

David DELAURIER
06 80 30 41 71
david.delaurier@sfr.fr

Les Rainets



Dans la salle polyvalente mise à disposition par la mairie, le lundi et le mercredi, le club de gym Les Rainets a accueilli 37 adhérentes et 2 adhérents pour l'année 2022/2023. Ils ont suivi avec grand plaisir les cours de gym douce, de renforcement musculaire, de cardio et de pilate, assurés par Aurélie.



On retrouve cet esprit sportif, ce dynamisme et cette bonne humeur lors de l'organisation du loto, qui a fait salle comble le 4 mars ou du vide grenier qui a vu de nombreux visiteurs toute la journée du 9 juillet 2023. Les bénéfices engendrés ainsi que la subvention de la mairie permettent au club de gym d'investir dans du matériel comme des trampolines ou des grands ballons de gym.



Adhérent(e)s de longue date et nouveaux venus se retrouvent avec plaisir dans l'ambiance détendue de ce club de gym dynamique.



Les Rainets, c'est aussi des moments conviviaux partagés, avec par exemple, le repas au restaurant qui a réuni les adhérent(e)s après l'A.G. du 24 novembre ou encore l'apéro dinatoire qui a permis de clôturer l'année civile tous ensemble, après un cours commun.



Tous les lundis:

- De 17h15 à 18h30 séance Gym Douce.
- De 18h30 à 19h45 séance renforcement musculaire.

Tous les mercredis :

- De 18h45 à 19h45 activités Cardio (step, training...).



ASV Pétanque

Jérémy GAUBERT
07 86 52 52 98
je-09@hotmail.fr



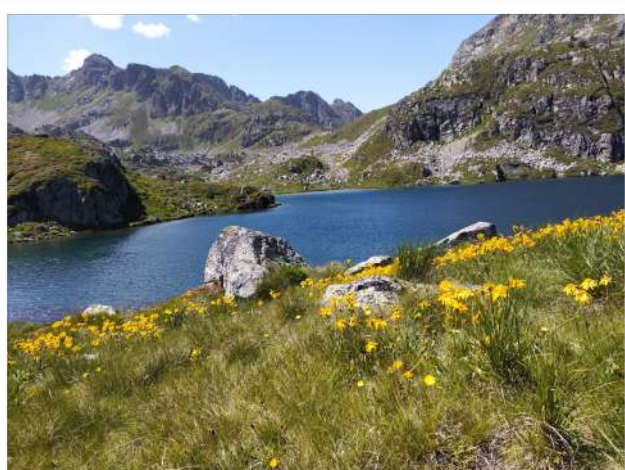
<https://www.facebook.com/groups/473648820332711>

Le Rando Club Vernétois



Comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, le RANDO CLUB VERNÉTOIS vous présente ses **meilleurs vœux pour 2024** !

Si pour cette nouvelle année vous souhaitez maintenir votre forme et découvrir de magnifiques paysages de moyenne montagne dans notre département, vous pouvez rejoindre le groupe qui, depuis 2017, propose des sorties tous les 15 jours le samedi ou le dimanche (excepté au mois d'Août).



Ces sorties sont sur des demi-journées ou des journées complètes selon le parcours avec un référent accompagnateur. Les départs se font Place Jules Ferry avec covoiturage possible. Si l'aventure vous tente, vous pouvez faire trois essais avant l'adhésion au club, c'est dans la joie et la bonne humeur que nous vous accueillerons !



Le RANDO CLUB VERNÉTOIS propose aussi chaque année, deux événements ouverts à tous :

- Dans le cadre du World Cleanup Day, une journée de ramassage des déchets dans le village, en bordure de la D820, parking de la gare et dans le lit du Criou (Environ 500 kg récoltés lors de la journée organisée le 16 Septembre 2023).



- Dans le cadre du Téléthon (le 9 Décembre 2023), une marche en plaine, faisant une boucle passant par Bonnac (montant des dons recueillis au bénéfice du Téléthon : 465 euros).



Le Vernet Trail 09



Saison 2023

L'association a été représentée dans de nombreux trails dans l'Ariège et la Haute Garonne, avec de très belles performances individuelles et une belle cohésion.



Le 1er Juillet a eu lieu l'assemblée générale. L'association a vu 14 nouveaux adhérents rejoindre la TEAM en 2023 et de nombreux bénévoles.



Le 29 Octobre, la 3ème édition de la «journée des nénés» s'est déroulée exceptionnellement à Bonnac. Toujours en collaboration avec Cani folie, les marcheurs (140) et les coureurs(40) ont participé au profit d'Octobre Rose. Le montant récolté s'est élevé à 1200 euros et remis à la Ligue contre le cancer de l'Ariège.



Calendrier des Manifestations 2024:

- Samedi 6 Avril: Loto à la salle polyvalente du Vernet (nouveau)
- Samedi 26 Octobre: Trail nocturne officiel (1ère édition)
- Dimanche 27 Octobre: 4ème édition journée des nénés au profit d'**Octobre Rose**.



Le Football Club Vernétois



Saison 2022-2023

une seule équipe engagée dans le championnat de division 3 du District, division où elle évolue encore. Cette saison 2023/2024 nous avons pu monter une seconde équipe qui évolue en division 4 du District. Les



rencontres ont lieu tous les quinze jours, alternées par un match à domicile suivi d'un match à l'extérieur pour les deux équipes. Le championnat débute au mois de septembre N pour se terminer en mai N+1.



Association des Parents d'Élèves (APE)



Une année scolaire 2022-2023 avec des événements marquants.

- **le marché de Noël** en décembre 2022 aura réuni une vingtaine d'exposants. L'animation « chants de Noël » organisée par les enseignantes a eu beaucoup de succès. L'après midi a eu lieu un spectacle de magie.
- **vente de chocolats** au sein de l'école.
- **La soirée loto** du 11 mars a réuni de nombreux joueurs.
- **La tombola** organisée en mai a rencontré un franc succès grâce aux lots offerts par de généreux donateurs.

L'année scolaire 2023/2024 a bien commencé avec le rassemblement d'Halloween et une collecte de bonbons et autres friandises, fructueuse. Il faut dire que les déguisements « effrayants » ont su convaincre les personnes sollicitées.

D'autres projets d'animation en compagnie des enfants et à l'attention du public sont en cours d'élaboration. Les dons recueillis pour ces occasions servent à aider financièrement les projets scolaires montés par les enseignantes.



Patrimoine

Le pont du Vernet

Voilà maintenant quatre mois et demi que le pont qui permet de traverser l'Ariège pour donner accès au plateau de Clarac est en cours de rénovation. Mais qu'il y avait-il avant ce pont ? Quand et comment a-t-il été construit ?

Il fut une époque où, aux alentours de Pamiers, seulement trois ponts permettaient de franchir l'Ariège.

- Le Pont Neuf à Pamiers, construit au XV^{ème} siècle, maintes et maintes fois endommagé ou détruit par des crues. Hé oui, durant tous ces siècles point de barrage en amont pour réguler le flux de l'impétueuse Ariège. Son état actuel date de 1827.
- Le pont de Bonnac, détruit par la crue de 1875 et reconstruit en 1882 à l'emplacement actuel.
- Le pont de Saverdun qui suscitait l'inquiétude des habitants en 1790 par son mauvais état et qui fut bien évidemment réhabilité durant les années qui ont suivi.

Là où les ponts n'existaient pas pour traverser l'Ariège, il fallait donc emprunter un bac pour passer sur l'autre rive. C'était le cas au Vernet comme peuvent l'attester certaines cartes postales de la fin du XIX^{ème} siècle. Au fil du temps, les bacs ont laissé place à de nouveaux ponts.

Matériaux et techniques

Au XVIII^{ème} siècle, le fer commença à apparaître dans les constructions pour renforcer les matériaux usuels de l'époque, comme la pierre, les galets ou le bois. C'était également un matériau qui servait à embellir ou orner les ouvrages.

Au XIX^{ème}, ce matériau devint plus fréquent dans la construction. En effet, les pièces pouvaient être fabriquées en atelier et ensuite assemblées sur place pour constituer l'ouvrage. L'avènement des profilés et l'apparition des rivets ont ainsi révolutionné la construction. Les plus beaux exemples sont le viaduc de Garabit mis en service en 1888 et la Tour Eiffel fin mars 1889.

C'est donc avec ce matériau que plusieurs ponts ont été construits sur l'Ariège. C'est en 1895 qu'a été construit le pont métallique route d'Escosse à Pamiers, et quelques années plus tard celui du Vernet.



Le bac du Vernet d'Ariège (entre 1895 et 1905)
Archives départementales
Cote 26 FI 1909



Le pont route d'Escosse (Pamiers)
Cliché Mairie du Vernet d'Ariège

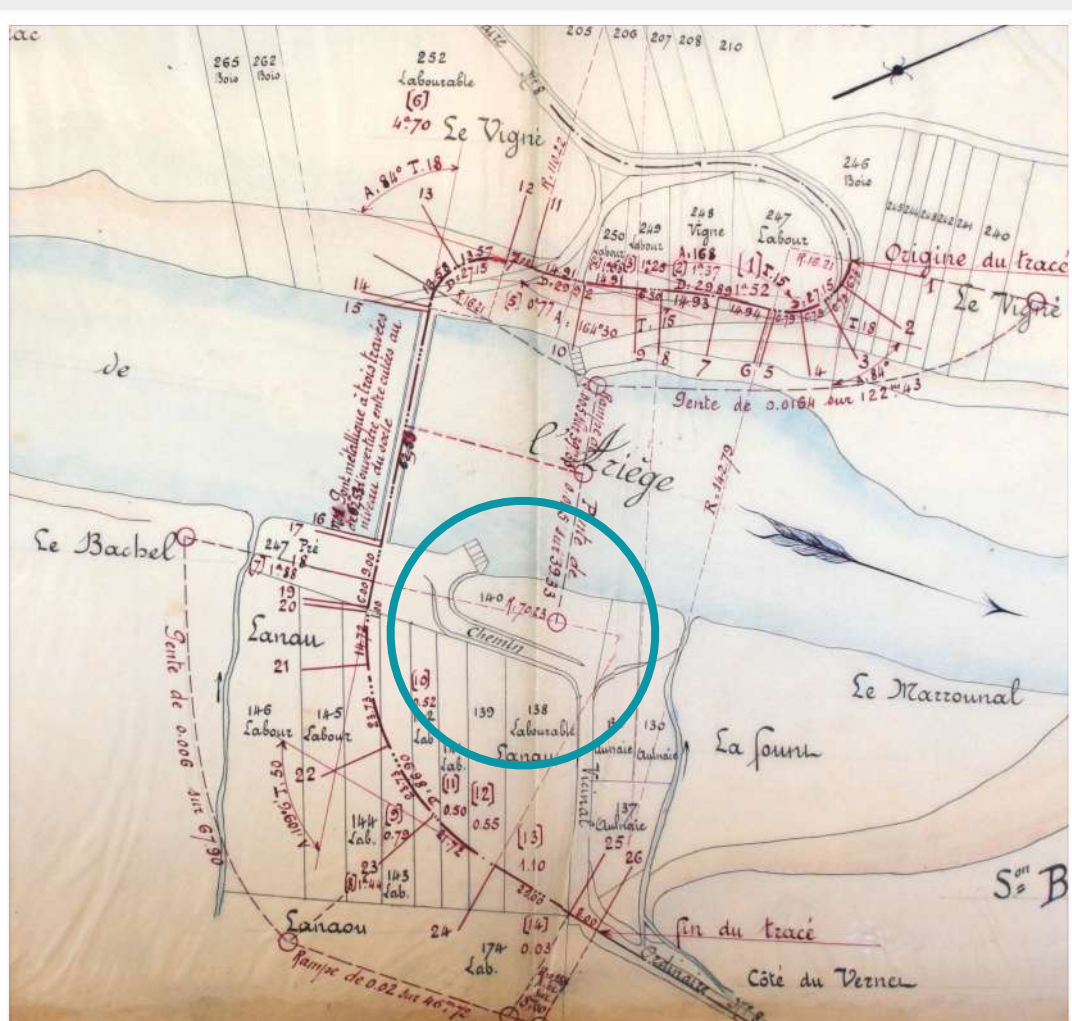
Quelles ont été les étapes de la construction du pont du Vernet ?

L'étude du projet

La décision de construction de l'ouvrage date de 1908. Une étude globale a donc été menée pour l'implantation du pont, la modification de l'accès par le chemin vicinal N°8 (aujourd'hui Chemin de la Fontaine), les travaux de terrassement, l'édification des piles, l'élaboration de la structure métallique et l'acquisition des terrains de la nouvelle assiette du chemin d'accès.

Implantation et la modification d'emprise des accès

On peut remarquer sur l'extrait du plan cadastral napoléonien ci-dessous, que l'actuel Chemin de la Fontaine permettait d'accéder à l'embarcadère du bac en rive droite. L'implantation du pont a donc modifié son emprise en rive droite mais également en rive gauche. Cela aura pour conséquences, des travaux de terrassement importants. L'autre atout majeur de cette implantation sera la prise en compte de l'amplitude des crues. En effet, vous pourrez remarquer sur certains croquis que le niveau de la crue de 1875 est mentionnée. Le choix de cette implantation n'est pas le fruit du hasard mais d'une réflexion visant à mettre le futur ouvrage à l'abri des crues exceptionnelles. Comme déjà évoqué plus haut, les barrages visant à réguler le flux de l'Ariège en fonction des besoins humains n'étaient pas encore construits.



Le plan Napoléonien de 1812 présentant la totalité des travaux. Archives Départementales Cote 3 O 1702

Jean-Pierre MOURIÈS
Sources: Archives départementales
Cote : 3 O 1702

Retrouvez la suite de cet article, sur le site : <https://www.levernet09.fr/pages/decouvrir-le-vernet/patrimoine.html>

Vous pouvez également en demander une copie papier en vous adressant à la mairie.



Vivre ensemble



Horaires travaux bruyants

Respectons-nous !

Jours	Horaires matin	Horaires après-midi
Du lundi au vendredi	8h00 à 12h00	13h30 à 19h30
Samedis	9h00 à 12h00	14h00 à 19h00
Dimanches et jours fériés	10h00 à 12h00	X

Animaux domestiques

Soyons citoyens !

Le propriétaire d'un animal est responsable des troubles que son animal de compagnie peut causer.

Le propriétaire de l'animal est tenu de :

- surveiller son animal et ne pas le laisser divaguer ;
- nettoyer ou enlever les excréments produits par ses animaux ;
- s'assurer que son animal ne génère pas de nuisances.

Sécurité routière

Faisons preuve de civisme !

Sur les voies communales de notre village, **il est rappelé que la vitesse est limitée à 30 km/h**. Il en va de la sécurité de tous, qu'il s'agisse des cyclistes, des assistantes maternelles et des enfants dont elles ont la garde, des promeneurs avec leur animal domestique, des enfants se rendant au lieu de ramassage scolaire ou à leur domicile, ou même des animaux... Pour le stationnement, utilisez les parkings prévus à cet effet. Ne pas stationner à des endroits pouvant entraver la circulation ou pouvant gêner vos voisins.

Pour la sérénité de toutes et tous, il est impératif :

- De se respecter.
- De reconnaître à son voisin et à tous les utilisateurs du domaine public un droit égal au sien.
- De refuser le « chacun pour soi ».



Rue de Corneille - 1960



Rue de Corneille - 2024

Déchets verts

Soyons responsables !



Outre la gêne occasionnée au voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou les risques d'incendie, brûler ses déchets verts génère des particules fines nocives pour l'homme et pour l'environnement. Plus ces végétaux sont humides et plus les fumées sont toxiques. Les risques augmentent si des plastiques ou bois traités sont ajoutés au foyer.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est donc interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Le non respect de cette réglementation expose tout contrevenant à une amende de 450 € selon l'article 131-13 du Code Pénal.

Faites vos jeux...

GENDARME A L'AUBE	CHAUDE DANS L'ARÈNE	TEXTILE ÉDENTÉ	LIMON	À DISPO- SITION DE L'ARMÉE JEU
LIVRE PESANT D'OR			MESSAGE RADIO DIPLOME	
			IDIOT METTRE DE L'IODE	
PAPE INNOCENT GÉNIE				RICHESSSE DIVAGUER
				EN PLEIN COEUR
HÉROS BIBLIQUE SOLDAT		FAUTE DE BALLE	SOUVERAIN TROIS SUISSES	
	FIN DU JOUR	LIPPES RÈGLE		
DÉCISION DE JUSTICE				ELLE CONNAÎT LA MUSIQUE
			VIVES EAUX	

Solution dans le prochain numéro du bulletin trimestriel « le Vernet Infos ».

Infos pratiques

Collecte des déchets

Collecte en porte à porte

Pour que le bac soit collecté :

- Je sors mon bac (jaune ou vert selon la date) la veille de la collecte, en bordure de voie publique et remisé sur le domaine privé (lorsque cela est possible) dès la fin de la collecte.
- Je ne sors mon bac que si nécessaire (mon bac est plein).
- Poignées côté route à l'endroit indiqué par les équipes du SPECTOM.
- Veiller à ce qu'aucun déchet, sac, carton, verre ne soit posé au pied du bac.

Points de collecte « verre - papier »

Des bacs collectifs de collecte « verre et papier » sont à votre disposition:

- Aux ateliers municipaux (Ch. de l'Herbet) avec point Relais pour vêtements.
- À la Cité (Rue de la Cité).
- Chemin de Garravens.

Des bacs « compost » sont à votre disposition Rue de Corneille.

Voir le plan page suivante.



En savoir plus...

Règles d'urbanisme

Rappel

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes à la réglementation et au PLU en vigueur. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager, déclaration préalable...) ou une déclaration préalable de travaux. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

Travaux concernés

Documents	Travaux concernés
Certificat d'urbanisme	Achat terrain à bâtir, construire une maison, donation...
Déclaration préalable	Construction de moins de 20m ² , ouverture de fenêtre, clôture, toiture, panneaux solaires...
Permis de construire	Construction ou agrandissement d'une maison, construction agrandissement de plus de 20m ² ...

Dans tous les cas se renseigner à la mairie

05 61 68 36 43

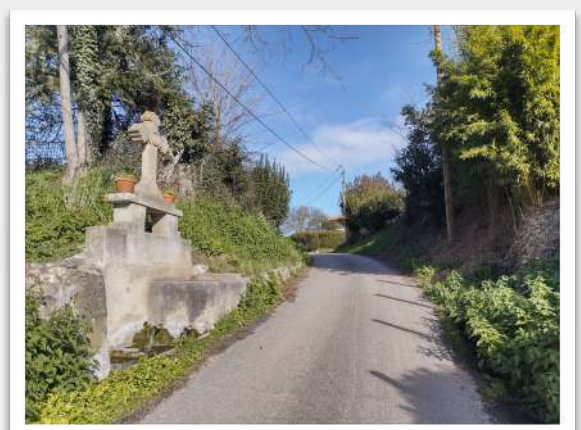
mairie-le-vernet-dariege@wanadoo.fr



En savoir plus...



Rue de La Fontaine - entre 1895 et 1905



Rue de La Fontaine - 2024



Points de collecte verre, papier, vêtements, compost

Pour rappel, il est formellement interdit de déposer à coté de ces containers, des sacs jaunes, cartons et autres immondices.

Lignes de covoiturage Portes d'Ariège Pyrénées

Destination Foix, Pamiers Saverdun, Toulouse
Partagez vos trajets.



En savoir plus...



En savoir plus...



ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

Les élections européennes auront lieu le dimanche 09 juin 2024, afin d'élire les 81 eurodéputés qui représenteront la France au Parlement Européen.



Rue de Cornelle - entre 1895 et 1905



Rue de Cornelle - 2024

Annonce : si vous détenez des cartes postales ou des photos anciennes du village, nous souhaiterions, avec votre accord, pouvoir les utiliser dans de nouvelles publications. Pour cela, veuillez vous adresser à la mairie. Nous pourrions les scanner et vous les restituer.

D'avance merci pour votre contribution.

La cérémonie du 11 novembre 2023 en images



Mairie



05 61 68 36 43
mairie-le-vernet-
dariege@wanadoo.fr

Place Guilhamet
09700 LE VERNET

Ouverture au public

Lundi, Mercredi, Vendredi

08h30 - 12h00

13h30 - 17h00

Mardi

Fermé au public

Jedi

8h30 - 12h00

Fermé au public

Permanences du Maire

Lundi et jeudi

9h00 - 12h00

Agence Postale



Ouverture au public

Tous les jours

09h00 - 11h30

Mardi - Fermé au public

SUIVRE L'ACTUALITÉ
MUNICIPALE



Site internet



Page Facebook



L'application gratuite de votre commune à télécharger sur votre iPhone (dans l'App Store) ou sur votre Android (dans le Play Store)

Mode d'emploi



Grâce à cette application à télécharger sur votre smartphone, vous pourrez retrouver les actualités et les messages d'alerte de votre commune. Pour cela :

- Télécharger l'application gratuite, anonyme et sans publicité.
- Recherchez et mettez en « favoris » Le Vernet d'Ariège.
- Vous serez informé en temps réel des infos et alertes diffusées. L'agenda vous permettra de prendre connaissance de tous les évènements.